



Sensibilisation au port des E.P.I.

Formacode :
CPF :

42891

Objectif de l'action :

Analyser les facteurs qui peuvent contribuer à la survenue des accidents du travail Participer à la sélection des E.P.I les plus adaptés à leur situation de travail et de comprendre la nécessité de les porter.

Public visé

Toute personne, utilisateur ou gestionnaire d'équipements de protection individuelle (EPI).

Prérequis

Aucun.

Titre ou diplôme validé : Attestation de formation

Niveau d'entrée en formation : V VI

Niveau de sortie : V VI

Durée

3 heures soit une ½ journée.

Effectif

Formation par groupe de 8 participants maximum.

Responsable pédagogique

Jean-François GASPARI.

Formateur

Formateur qualifié - Professionnel de la manutention et du levage en entreprise. Formateur en échafaudage certifié auprès de la CARSAT. Chef d'équipe montage d'échafaudage.

Validation de la formation

Avoir suivi toutes les séquences de formation.

Tarif

Accès à la formation

Sur devis.
A la commande.

Dates et horaires

A définir par la SAS AFSIS.

Lieu de la formation

La formation est disponible en inter-entreprises (dans nos locaux) et en intra-entreprise.

Moyens pédagogiques et techniques

Partie théorique animée à l'aide de diaporamas. Photos, diapos, vidéo, Evaluation des stagiaires en contrôle continu. EPI.

Programme pédagogique

✚ **Séance 1 - La responsabilité et le coût d'un accident du travail :**

- Les responsabilités de l'employeur et du salarié en cas d'accident
- Le coût de l'accident du travail pour l'entreprise et pour le salarié
- Présentation des différents EPI et de leur rôle de protection
- Quand et comment utiliser les EPC et mettre les EPI
- Dépasser la gêne occasionnée par les EPC et EPI

✚ **Séance 2 - Prévenir les accidents par le port des EPI**

- Les parties du corps particulièrement menacées
- Le fonctionnement et la fragilité des organes vitaux
- Les éléments de protection naturels et leurs limites
- Les différentes pathologies, leur mode d'installation
- Identifier les dangers pour soi et les autres
- Les principaux facteurs d'accident
- La notion de risque perçu/risque vécu

✚ **Séance 3 - Choisir les EPI les mieux adaptés ?**

- Approche ergonomique des situations de travail
- Intégration et association des salariés aux mesures de prévention

Informations sur les services complémentaires

La formation répond aux critères généraux exposés dans le Code du Travail.